



MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA **CATÉGORIE B** DU PERMIS DE CONDUIRE

Vous allez apprendre à manipuler un véhicule à moteur (automobile, motocyclette), à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

La formation théorique comprend des cours thématiques en ligne sur le site <http://www.prepacode-enpc.fr>, et des tests d'évaluation.

Les cours thématiques permettent de connaître et comprendre les règles du code de la route et les tests d'évaluation à s'entraîner pour l'épreuve d'examen.

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN LIGNE SANS ENSEIGNANT

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).

Les horaires sont libres.

- Des cours thématiques-vous sont proposés et portent sur :

Les règles de circulation routière (signalisation routière, vitesse, position sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement) ;	Les Premiers Secours (règles de comportement en cas d'accident) ;
Le Conducteur (vigilance, perception, déficiences du conducteur, risques sur la conduite) ;	Prendre et Quitter le Véhicule (précautions et vérifications en quittant le véhicule, la position de conduite) ;
La Route (réglementation et comportements de conduite en cas de visibilité ou adhérence réduite, de conditions dégradées et sur autoroute) ;	La Mécanique et les Équipements (entretien du véhicule, les éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, les commandes, accessoires/témoins, pneumatiques) ;
Les Autres Usagers (vulnérables, motos, véhicules lourds, transport en commun, d'intérêt général) ;	La Sécurité du Passager et du Véhicule (l'installation des enfants et des adultes, équipements de sécurité du véhicule) ;
Les Notions Diverses (documents administratifs, permis à points, infractions/sanctions, transport de passagers et du chargement) ;	L'Environnement (l'utilisation du véhicule et respect de l'environnement).

- Des séries thématiques de 10 questions en nombre illimité.
- Des tests d'évaluation
- 16 examens blancs conforme à l'examen du code de la route.

3.1

- Un parcours qui s'adapte en fonction des acquisitions de l'élève.
- Des réponses simplifiées et formulées via des repères visuels.
- Un tableau de bord moderne pour voir ses progrès d'un simple coup d'œil ou décider en autonomie de retravailler un thème en particulier.
- L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats ce qui permet lors des tests d'évaluation en présentiel de renforcer les besoins.

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Pour débiter votre formation pratique, l'auto-école vous transmet votre livret d'apprentissage dématérialisé.

Ce livret vous indique les 4 compétences générales que vous devez atteindre :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Il vous permet également de vous autoévaluer, c'est-à-dire d'être capable d'évaluer vos propres compétences.

Pour aborder toutes les compétences de votre formation, les cours se déroulent sur parking et/ou en agglomération peu dense puis dense, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous. Ceci pour suivre de manière progressive les compétences à atteindre.

Des évaluations de synthèse seront effectués au cours de la formation sur chaque compétence générale, ce qui vous permet de faire un point sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition et un examen blanc avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont individuels et organisés :

- Du lundi au vendredi inclus de 8H00 à 20H00
- Le samedi de 8H00 à 18H00

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une régularité des leçons de conduite, c'est pourquoi nous vous proposons un rythme de 4 heures de cours pratiques par semaine pour une meilleure efficacité.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/hauts-de-seine/nanterre/auto-ecole-clemenceau>
Rubrique : « documents utiles ».



MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA **CATÉGORIE A1 ou A2** DU PERMIS DE CONDUIRE

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN LIGNE SANS ENSEIGNANT

L'auto-école propose des tests d'évaluation en ligne sans enseignant.

Dès votre inscription un login et un code d'accès vous sont remis. Vous pouvez étudier le Code Moto chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).

Les horaires sont libres.

Les cours en ligne se déroulent sur le site PREPACODE qui propose :

- Des Séries de 40 questions et/ou vidéo conformes à l'examen du code moto portant sur 9 thèmes :
 1. Le conducteur ;
 2. Les dispositions légales en matière de circulation routière ;
 3. La route ;
 4. Les autres usagers de la route ;
 5. La réglementation générale ;
 6. Les éléments mécaniques liés à la sécurité ;
 7. Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;
 8. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;
 9. Les premiers secours.
- Des Séries de tests d'évaluation conformes à la banque de questions officielles
- Des situations de conduite 100% réelles.
- Des Examens Blancs

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Quatre compétences générales sont travaillées :

1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

3.1

Les compétences générales sont découpées en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques : Procédure à suivre, les risques liés à la situation et au comportement du conducteur, les influences de l'entourage et les pressions sociétales. Ces informations sont indiquées dans votre livret d'apprentissage dématérialisé, qui vous est remis dès la signature du contrat.

Pour atteindre les compétences, les cours se déroulent d'abord sur piste fermée puis en agglomération peu fréquentée puis dense, hors agglomération, sur routes sinueuses puis voies rapides et sur autoroute, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des bilans de compétences seront menées au cours de la formation et un examen blanc en circulation, avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont individuels et/ou collectifs et sont dispensés par 2 enseignants.

Les cours pratiques sont organisés :

- Du lundi au samedi inclus de 7H00 à 20H00

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/hauts-de-seine/nanterre/auto-ecole-clemenceau>
Rubrique : « documents utiles ».

MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA CATÉGORIE AM – OPTION CYCLOMOTEUR

La formation cyclomoteur d'une durée de 8H est dispensée sur au moins 2 jours et se déroule en 5 phases :

1. Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes)
2. Conduite hors circulation (1 heure minimum de formation)
3. Code de la route
4. Conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (3 heures minimum de formation)
5. Sensibilisation aux risques (1 heure)
Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal doit être présent

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

FORMATION THÉORIQUE

Les apports théoriques sur le code de la route se font en parallèles des cours pratiques.

Ces cours portent sur :

- La signalisation verticale et horizontale
- Les règles de circulation
- Le positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction
- Le franchissement d'intersections et régime de priorité

La sensibilisation aux risques est organisée sur Rendez-vous.

Cette séquence peut porter sur :

- Les risques spécifiques à la conduite d'un cyclomoteur, les accidents les plus caractéristiques de ces véhicules
- Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement
- Les risques dus au débridage
- Les produits psychoactifs et la conduite
- La vitesse et ses conséquences
- La prise en compte des autres usagers vulnérables
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur

FORMATION PRATIQUE

Pour atteindre les compétences, les cours se déroulent d'abord sur piste fermée puis en agglomération peu fréquentée puis dense, hors agglomération, sur routes sinueuses.

Les cours pratiques sont individuels et/ou collectifs et sont dispensés par 2 enseignants.

Les cours pratiques sont organisés :

- Du lundi au samedi inclus de 7H00 à 20H00

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/hauts-de-seine/nanterre/auto-ecole-clemenceau>
Rubrique : « documents utiles ».